

COMITÉ DE PARENTS - COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES

PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU COMITÉ DE PARENTS DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES TENUE LE 8 MARS 2016, AU CENTRE ADMINISTRATIF À RIMOUSKI (RÉUNION CP-15-16-105R)

PRÉSENCES :

Mesdames :

Christine Desjardins	Déléguée de l'école des Beaux-Séjours
Lise Beaulieu	Déléguée du comité EHDA
Julie Daoust-Villeneuve	Déléguée de l'école Boijoli
Valéry Marquis	Déléguée de l'école du Havre-Saint-Rosaire
Cynthia Charrette	Déléguée de l'école de l'Écho-des-Montagnes-Lavoie
Julie Roy	Déléguée de l'école Saint-Jean
Marie-Soleil Boucher	Déléguée de l'école des Sources
Caroline Pedneault	Déléguée de l'école de Sainte-Luce-des-Bois-et-Marées-Lévesque
Camille Credeville	Déléguée de l'école de la Rose-des-Vents
Marie-Ève Guimond	Substitut de l'école des Merisiers
Caroline Pouliot	Substitut de l'école des Beaux-Séjours

Messieurs :

Sylvain Gagné	Délégué de l'école des Alizés
Junior Louis	Substitut de l'école Norjoli
Pierre Pelletier	Délégué de l'école Paul-Hubert
Bruno Ouellet	Délégué de l'école du Rocher-D'Auteuil

ABSENCES :

Mesdames :

Karine Moreau	Déléguée de l'école des Cheminots
Valérie Mailloux	Déléguée de l'école de la Colombe
Suzie Ouellet	Substitut de l'école des Cheminots
Kathy Côté	Déléguée de l'école du Mistral
Marjolaine Proulx	Substitut de l'école Boijoli
Caroline Dufour	Substitut de l'école des Merisiers
Mélanie Claveau	Déléguée de l'école de Sainte-Luce-des-Bois-et-Marées-Lévesque
Véronique Desborbes	Substitut de l'école des Alizés
Karène Langlois	Déléguée de l'école du Portage
Paméla St-Charles	Substitut de l'école Langevin
Manon Gendron	Substitut de l'école Langevin
Julie Lavallée	Substitut de l'école Paul-Hubert
Isabel Coulombe	Déléguée de l'école des Merisiers
Stéphanie St-Louis	Déléguée de l'école Langevin
Julie Brûlé	Substitut de l'école de l'Aquarelle
Christiane Côté	Substitut de l'école du Mistral
Mélanie Paquet	Déléguée de l'école Norjoli
Mélanie Boudreau	Déléguée de l'école du Grand-Pavois
Pascale Gagné	Déléguée de l'école de l'Aquarelle
Amélie Pichette	Substitut de l'école du Havre-Saint-Rosaire
Katerine Lagacé	Substitut de l'école des Merisiers

Véronique Dupuis	Substitut de l'école du Rocher-D'Auteuil
Isabelle Vachon	Déleguée de l'école Élisabeth-Turgeon
Sophie Lajoie	Substitut de l'école des Sources

Messieurs :

Pascal D'Astous	Substitut de l'école de l'Écho-des-Montagnes-Lavoie
Jean-François Bélanger	Substitut de l'école des Sources
Jean-Sébastien Caron	Substitut de l'école du Portage
Denis Roy	Substitut de l'école Saint-Jean
Éric Brillant	Substitut de l'école de la Rose-des-Vents
Éric Lepage	Substitut de l'école Élisabeth-Turgeon
Jacky Malenfant	Substitut de l'école de la Colombe
Lode Mortier	Délegué de l'école de l'Estran
Mathieu Deslauriers	Substitut de l'école du Grand-Pavois
Pierre Larouche	Substitut de l'école du Mistral

PERSONNES INVITÉES

Aurélie Dumont, secrétaire
Mesdames Pascale Bergeron et Sara Desjardins du groupe DÉPAR

1. OUVERTURE ET PRÉSENCE (19 h)

La présidente, M^{me} Valéry Marquis, procède à l'ouverture de la réunion à 19 h et déclare qu'il y a quorum. Elle souhaite la bienvenue à toutes et à tous et les remercie de leur présence. Elle souligne aussi la journée de la femme. Avant le début de la réunion, les membres parents ont entendu une présentation de 20 minutes de deux représentantes du groupe DÉPAR : Développement d'une école primaire alternative à Rimouski. Elles sont venues informer les membres parents des principaux acteurs de ce projet. Une école alternative est une nouvelle approche éducative où l'élève est au cœur de son apprentissage. L'enseignant a davantage un rôle de soutien et les parents sont proactifs dans l'apprentissage de leurs enfants. Ils sont aussi impliqués personnellement dans la vie scolaire. Il existe environ 32 écoles alternatives primaires et 3 écoles alternatives secondaires réparties sur le territoire du Québec. Il y a des conditions essentielles pour la création d'une école alternative, dont être un milieu créatif, laisser une place prépondérante à l'élève dans sa démarche d'apprentissage, avoir une vision globale du développement de l'élève et l'adhésion aux valeurs de l'école alternative. Selon les représentantes du groupe, les retombées sont positives: enfants plus créatifs, structure pédagogique qui accommode les élèves ayant des rythmes d'apprentissage varié et augmentation de la solidarité des élèves. La publicité pour l'inscription à cette école est prévue pour l'automne 2016 et l'ouverture est prévue pour septembre 2017. Il est possible de consulter le site internet suivant : <http://groupepar.wix.com/groupe-depar> pour de plus amples informations.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CP-15-16-105R-01

M^{me} Valéry Marquis fait la lecture de l'ordre du jour. **Il est proposé par M^{me} Julie Daoust-Villeneuve, appuyé de M. Junior Louis, d'adopter l'ordre du jour de la présente réunion avec les modifications suivantes :**

- Au point 9. Divers – ajouter :
 - 9.2 Semaine québécoise de la déficience intellectuelle
- Ajouter *Consultation sur la Loi 86* au point 4.1 et enlever le point 5.2 Retour sur la consultation demandée par la FCPQ sur la Loi 86
- Laisser le point divers ouvert

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 12 JANVIER 2016

CP-15-16-105R-02

Il est proposé par M^{me} Marie-Soleil Boucher, appuyé de M. Pierre Pelletier, d'adopter le procès-verbal de la réunion du 12 janvier 2016, avec certaines modifications. Adopté à l'unanimité.

- 4.2 : modifier le mot *enseignants* par *membres du personnel*
- 4.2 : changer *Elle leur a dit que le comité de parents avait la même position que le conseil des commissaires en lien avec les modifications au calendrier scolaire 2015-2016* par *Elle leur a présenté la position du comité.*
- 4.2 : changer *Elle ajoute que ces employés n'avaient pas la même position et que le 29 janvier 2016 a été la seule journée retenue au calendrier scolaire 2015-2016 pour reprendre les journées de grève* par *Elle ajoute qu'il y a eu manifestation des membres du personnel syndiqués contre la proposition de la Commission scolaire de modifier le calendrier pour compenser les journées de grève. Finalement, il y a eu adoption du calendrier avec deux journées pédagogiques sur trois au lieu d'aucunes. Il y aura une journée de classe le 21 janvier.*
- 4.2 : changer *Au niveau de la consultation des services éducatifs, M^{me} Lise Beaulieu mentionne que la classe spécialisée en troubles de comportement de Sainte-Agnès n'est plus financée par La classe spécialisée de l'école de la Rivière disparaît. Les élèves handicapés seront déplacés à l'école des Alizés et les jeunes avec des troubles de comportements seront relocalisés à l'école de Sainte-Agnès; raison : classe non financée.*
- 4.2 : changer *les municipalités* par *le ministère des Transports.*
- 7.0 : changer *mais seulement pour les membres parents* par *Un membre parent indique que la proposition n'est pas recevable, car elle s'adresse uniquement aux membres parents du Comité de parents et non à l'ensemble des parents.*

4. INFORMATIONS

4.1 CORRESPONDANCE

M^{me} Valéry Marquis mentionne que le congrès aura lieu les 3 et 4 juin prochain. Elle ajoute que les inscriptions se feront jusqu'au 22 avril et qu'il y a possibilité de faire du covoiturage. Les parents intéressés devront s'informer à leur conseil d'établissement pour assumer leurs frais de déplacement. Si le conseil d'établissement ne peut défrayer les coûts, il y a possibilité d'en faire la demande au comité de parents, avec appui d'une lettre du conseil d'établissement.

M. Sylvain Gagné s'adresse aux membres parents concernant le projet de Loi 86. Il fait un résumé des consultations reçues individuellement par les membres parents.

4.2 COMMISSAIRES-PARENTS

M^{me} Lise Beaulieu s'adresse aux membres parents. Elle mentionne qu'il y a eu 4 réunions depuis le mois de janvier 2016 :

- La version 1 du calendrier scolaire 2016-2017 a été adoptée.
- L'école du Grand-Pavois prévoit une augmentation de 250 élèves d'ici 4 ans. Une analyse des quartiers scolaires sera réalisée.
- Le Ministère reconduit ses mesures d'aides d'un montant de 225 000 \$ pour le renouvellement de matériels informatiques.
- Le plan triennal va inclure l'ordre primaire aux écoles Langevin, Paul-Hubert et du Mistral. Il y aura un financement possible dans ces cas.
- La vérification des antécédents judiciaires sera faite auprès d'un échantillon de 65 membres du personnel qui sont principalement affectés auprès des jeunes. Cette vérification sera faite systématiquement auprès des transporteurs scolaires (personnes à contrat ou bénévoles). M^{me} Lise Beaulieu mentionne que les personnes en situation de handicap et/ou de déficience intellectuelle sont davantage vulnérables et qu'il est important de ne pas banaliser la vérification d'antécédents de ces personnes.

- Un comité d'analyse a été formé, en vertu de la politique de maintien ou de fermeture d'établissements scolaires, pour les écoles de la Colombe, du Portage–du Clair-Soleil et Lavoie.
- Au niveau des révisions budgétaires 2015-2016, il y aurait un revenu de 111 464 223 \$ et des dépenses de l'ordre de 112 967 771 \$. Il y aurait donc un déficit de 1,5 million au lieu de 1,9 million. De plus, le processus d'analyse se continue avec la firme comptable RCGT. Il y a aussi une amélioration au niveau du taux d'absentéisme.
- Le poste de direction à temps partiel de l'école de l'Aquarelle passe à un poste à temps plein.
- Le Club Rikitik est à la recherche de soutien financier. La ville a décidé de donner 4 000 \$, à condition que la Commission scolaire octroie un financement de 12 200 \$. La Commission scolaire n'est pas en mesure de privilégier un projet au détriment d'un autre. M^{me} Julie Roy apporte une précision en mentionnant que le financement dépend de chaque école et non de la Commission scolaire.

4.3 AGENT À L'INFORMATION

M. Junior Louis informe les membres parents que la conférence donnée par Atena sur les dangers d'utilisation d'Internet se déroulera le 29 mars prochain à l'école du Mistral de Mont-Joli. Il demande la collaboration des parents afin de faire la publicité dans leur école respective.

4.4 COMITÉ TRANSPORT

Le point sera discuté au point 5.4 Politique du transport scolaire.

4.5 COMITÉ EHDAA

M^{me} Lise Beaulieu mentionne que les parents ont participé aux consultations sur les règles de passage, sur la répartition des services éducatifs et sur le projet de Loi 86 lors de la dernière réunion qui a eu lieu le 20 janvier. Ils ont aussi discuté concernant le suivi des plans d'interventions qui n'est pas adéquat, étant donné que les pratiques des directions diffèrent d'une école à l'autre et qu'il y a disparité entre ce qui est dit et ce qui est écrit. Elle mentionne aussi le décès d'une élève HDAA, Jessica Duchesne, étudiante à l'école Paul-Hubert, suite à une longue maladie.

4.6 FCPQ

M^{me} Julie Roy mentionne que la réunion du mois de mars a été annulée. La prochaine réunion aura lieu lors du congrès les 3 et 4 juin prochain.

4.7 OPP ET CÉ

M^{me} Valéry Marquis souhaite entendre les membres parents concernant la remise de Méritas aux élèves dans les différentes écoles.

- M^{me} Marie-Soleil Boucher aimerait qu'il y ait davantage de catégories afin de récompenser chaque élève en lui trouvant une qualité/un point fort. Elle ajoute qu'il serait plus intéressant de faire ressortir une force chez l'élève et la récompenser au lieu de choisir un élève par catégorie déjà mise en place.
- M^{me} Caroline Pedneault mentionne qu'il y a une étude allemande qui suggère que l'on mise sur les valeurs sociales et les efforts collectifs au lieu d'individuels.
- M. Sylvain Gagné mentionne qu'à son école, ce sont des pierres précieuses qui sont distribuées en fonction des valeurs de l'école et non du niveau académique des élèves. De plus, elles sont distribuées par cycle et par classe spécialisée, ce qui fait en sorte qu'aucun élève ne soit discriminé en fonction de son niveau académique.
- M. Junior Louis mentionne que quand l'enseignant choisit un élève dans une catégorie déjà en place, ce ne sont pas tous les élèves qui reçoivent un méritas et il ajoute que ce ne devrait pas être le cas.

5. CONSULTATIONS

5.1 OBJECTIFS, PRINCIPES ET CRITÈRES DE RÉPARTITION DES RESSOURCES FINANCIÈRES POUR L'ANNÉE 2016-2017

CP-15-16-105R-03

Il est proposé par M. Junior Louis, appuyé de M^{me} Julie Daoust-Villeneuve, d'adopter cette consultation sans apporter de modification.

5.2 RÉPARTITION DES SERVICES ÉDUCATIFS ENTRE LES ÉCOLES

CP-15-16-105R-04

Il est proposé par M^{me} Julie Roy, appuyé de M. Bruno Ouellet, d'adopter cette consultation sans apporter de modification.

5.3 AMENDEMENT AU PLAN TRIENNAL

CP-15-16-105R-05

Il est proposé par M^{me} Cynthia Charette, appuyé de M^{me} Christine Desjardins, d'adopter cette consultation sans apporter de modification. Une discussion s'en est suivie entre les membres parents et certaines inquiétudes demeurent : quel est le message lancé face à ce projet? M^{me} Caroline Pedneault apporte le fait qu'il ne faut pas favoriser les coupures budgétaires au détriment de ces étudiants.

5.4 POLITIQUE DU TRANSPORT SCOLAIRE

M^{me} Valéry Marquis s'adresse aux membres parents. Elle leur dit qu'ils sont en essai pour un budget. Il y a une nette augmentation du nombre d'achats de coupon-midi, qui doit être occasionnel, mais qui ne l'est pas. Il y aurait un surplus de 35 000 \$ au lieu d'un déficit initial de 100 000 \$. Il a donc été proposé de diminuer le coût d'inscription à 280 \$ au lieu de 285 \$ en 2016-2017 afin que le service demeure un service qui s'autofinance. S'il y a un surplus, que faut-il faire? Il n'est pas possible de rembourser les parents, pour une question d'administration. Elle propose donc l'ouverture d'un compte réservé au transport du midi. M. Pierre Pelletier mentionne que ce n'est pas possible pour une question de fiducie, mais qu'il est possible de faire une écriture et de mentionner que ce montant appartient au transport du midi. M. Bruno Ouellet se questionne à savoir comment ça se passe dans les autres commissions scolaires au niveau du transport du midi. M^{me} Valéry Marquis mentionne qu'il n'y a pas de ce service dans les autres commissions scolaires, à l'exception de quelques-unes. Malgré les questionnements qui demeurent, elle ajoute qu'éventuellement, ils seront en mesure de s'ajuster en fonction de la clientèle, mais que pour l'instant, c'est plus difficile.

6. TRÉSORERIE

6.1 ACCEPTATION DES DÉPENSES

M^{me} Julie Roy procède à la lecture des dépenses mises à jour :

▪ Frais de garde :	160,00 \$
▪ Frais bancaire :	14,75 \$
▪ Frais de transport :	308,22 \$
▪ Total :	482,97 \$

Il reste 7 730,78 \$ dans le compte en banque.

CP-15-16-105R-06

Il est proposé par M. Sylvain Gagné, appuyé de M^{me} Julie Daoust-Villeneuve, d'adopter ces présentes dépenses.

7. CONFÉRENCE

Ce point a été discuté lors du point 4.3 Agent à l'information.

8. UTILISATION DE FACEBOOK DANS LES ÉCOLES

M. Sylvain Gagné s'adresse aux membres parents et se questionne face à la bonne utilisation des laboratoires informatiques dans les écoles, plus spécifiquement à l'école du Mistral de Mont-Joli. Il mentionne que c'est au niveau de l'école à mettre en place l'application de la *Politique d'utilisation des technologies de l'information et de la communication* de la Commission scolaire. À l'école du Mistral, il y a 5 ordinateurs publics à la bibliothèque, sous la supervision du personnel de la bibliothèque, et que ces derniers sont strictement réservés aux devoirs le matin, le midi et le soir. L'utilisation libre de ces ordinateurs n'est permise que durant les temps de pause. Par contre, l'utilisation des ordinateurs du laboratoire d'ordinateurs est sous la responsabilité des enseignants qui l'utilise et l'encadrement serait plus absent. Il se questionne à savoir pourquoi le site internet de Facebook n'est pas bloqué dans les écoles. M. Pierre Pelletier s'informerait du fonctionnement pour l'école Paul-Hubert.

9. DIVERS

9.1 PLAN TRIENNAL

M^{me} Valéry Marquis mentionne que la Commission scolaire apprécie le fonctionnement du comité de parents concernant les consultations, car elle reçoit la documentation à temps.

9.2 SEMAINE QUÉBÉCOISE DE LA DÉFICIENCE INTELLECTUELLE

M^{me} Lise Beaulieu mentionne que la Semaine québécoise de la déficience intellectuelle aura lieu du 13 au 18 mars et que plusieurs activités sont organisées afin de la souligner.

10. ÉVALUATION DE LA RENCONTRE

M^{me} Valéry Marquis remercie les membres parents de leur présence. M. Bruno Ouellet se dit étonné du nombre d'absences malgré le beau temps.

11. DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

La prochaine réunion aura lieu le 12 avril 2016, à Rimouski, à 19 h.

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CP-15-16-105R-07

Il est proposé par M^{me} Caroline Pedneault, appuyé de M. Sylvain Gagné, de procéder à la levée de l'assemblée à 21 h 15. Adopté à l'unanimité.

Valéry Marquis
Présidente du comité de parents 2015-2016

Aurélié Dumont pour Julie Daoust-Villeneuve
Secrétaire du comité de parents 2015-2016